

CAEN du 26 novembre 2009 - Déclaration liminaire

SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT, SNALC, CFDT, UNSA, FO

Monsieur le recteur,

Nous vous avons sollicité par courrier pour que les demandes du ministre concernant la phase intra académique du mouvement soient mises en œuvre dans notre académie. Cela n'est que la simple déclinaison de la note de service publiée au Bulletin Officiel du 5 novembre 2009. « Cette responsabilité (traduire dans la note de service académique votre politique en matière d'affectation des personnels) vous conduit à ouvrir une concertation avec les organisations professionnelles... et vous veillerez à cette occasion à la qualité du dialogue social ».

Votre réponse, certes rapide, à ce courrier est plus que surprenante à la lecture de l'ordre du jour d'un groupe de travail convoqué le mercredi 2 décembre :

- Modalités d'organisation des échanges avec l'administration lors de la préparation des GT vœux et barèmes
- Modalités d'organisation des échanges avec l'administration lors de la préparation des CAPA et FPMA
- Autorisation d'absence accordée aux représentants des personnels
- Rôle des suppléants
- Modalités de gestion des frais de déplacement
- Gestion des Affectations
- Autre(s) question(s)

Au vu de l'expérience de l'an dernier, la simple lecture de cet ordre du jour révèle que vous avez pour seul souci de formater et de réduire les capacités d'interventions des élus des personnels.

Alors que nous souhaitons dialoguer et vous faire part des demandes de nos mandants concernant la mobilité ainsi que de nos analyses (nous recevons de nombreuses sollicitations de collègues qui vont demander l'académie de Nice au mouvement inter et qui voudraient connaître la manière dont ils seront traités s'ils arrivent dans notre académie) avant que vous décidiez de votre politique, vous nous répondez non pas sur le fond mais sur la forme avec visiblement un seul objectif : faire taire les élus et leur mettre des bâtons dans les roues dans l'exercice de leur mandat.

Nous sommes attachés et certainement pas les seuls ici au « pacte républicain » intégrant le paritarisme comme valeur fondamentale qui garantit non seulement l'équité et la transparence par le droit de regard exercé par les fonctionnaires *via* leurs représentants, mais aussi leur indépendance.

Face à cette situation nous vous demandons solennellement aujourd'hui trois engagements devant les membres de cette instance :

- 1) la garantie que l'ensemble des élus pourra intervenir lors des CAPA et FPMA et que leurs interventions et propositions seront examinées, même si elles n'ont pas été proposées 48h avant à l'administration ;
- 2) que comme les autres années, depuis 1999 date de la mise en œuvre du mouvement déconcentré, le remplacement des élus des personnels (titulaires et suppléants) sera organisé pour permettre aux élus d'assurer leur mandat et au service public d'éducation de fonctionner normalement ;
- 3) qu'un véritable dialogue social s'instaure concernant l'affectation des personnels.

Vos réponses permettront à chacun de savoir si vous souhaitez l'avènement de l'ère de l'opacité dans cette académie, de connaître vos véritables intentions pour le service public d'éducation et ses personnels et de savoir si nos échanges ont encore un sens.

**Déclaration lue au nom de l'ensemble des organisation syndicales
par Richard GHIS, Secrétaire académique du SNES**